

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 75 (1939)
Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Journée suisse et semaine pédagogique.* — VAUD : *Propos de rentrée.* — *Alors un petit prince vint.* — *Récits pour les jeunes.* — *Toujours la rédaction.* — *Ecoles normales : brevets.* — *Rappel.* — *Société évangélique d'éducation.* — *Dans les sections : Lausanne.* — *Société de Travail manuel.* — GENÈVE : U. I. P. G. - MESSIEURS : *Convocation.* — *Association anti-alcoolique.* — *Sorties de Sciences naturelles.* — U. I. P. G. - DAMES : *Communications.* — *Le sport et la santé.* — NEUCHÂTEL : *Rapport financier.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : L. MOGEON : *Le dictionnaire de l'Académie française.* — L. Cz. : *Pierre de Coubertin, pédagogue.* — L'ÉCOLE ET LA NATURE : J. SIMONET : *Les hannetons.* — RÉCITATION. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

JOURNÉE SUISSE DU CORPS ENSEIGNANT ET SEMAINE PÉDAGOGIQUE à Zurich, du 9 au 13 juillet 1939.

Le Conseil fédéral a accueilli favorablement la requête que lui a adressée le Comité d'organisation, en vue d'obtenir une subvention aux frais généraux de la Semaine pédagogique suisse, et a déjà versé à cet effet la somme de Fr. 4000.—. De son côté, le Conseil d'Etat du canton de Zurich a décidé dans la séance du 16 mars d'accorder également la somme de Fr. 5000.—, à condition toutefois que la ville de Zurich se déclare disposée, elle aussi, au versement d'une contribution pour le moins égale. La Commission de contrôle des comptes propose au Conseil communal de la ville de Zurich d'accorder une subvention de Fr. 5000.— plus Fr. 5000.— de garantie de déficit. Le Conseil d'Etat motive la décision qu'il a prise par le but que poursuit la Semaine pédagogique, de réunir tout le corps enseignant suisse en vue de discuter de questions concernant l'école et l'éducation, et de le rapprocher, en dehors de toutes divergences d'opinions politiques et confessionnelles, dans sa mission civilisatrice.

Le comité d'organisation et toutes les associations qui s'intéressent à la Semaine pédagogique ont été très sensibles à la large compréhension et à l'appui qu'on a bien voulu leur accorder sous tous les rapports. Aussi expriment-ils leur profonde reconnaissance aux autorités fédérale et cantonale, ainsi qu'à la Municipalité de Zurich. Puisse ce concours les aider à poursuivre et à atteindre le but qu'ils se proposent, soit l'avancement de l'union nationale de notre pays aux quatre idiomes.

Le Comité d'organisation.

VAUD**PROPOS DE RENTRÉE**

La classe, voyez-vous, c'est pour nous comme l'atelier pour l'ouvrier, comme le sillon pour le laboureur ; c'est là que nous trouvons, sans doute parmi bien des déboires, les plus douces et les plus saines des satisfactions.

Revenons-y donc tout joyeux ; revenons-y avec l'idée de faire bien, de faire mieux encore que par le passé. Sachons surtout nous détacher un peu des intérêts personnels pour ceux des élèves qui nous sont confiés.

Sachons nous faire aimer, tout au moins apprécier à notre valeur ; montrons que nous sommes au-dessus des mesquineries de l'heure présente, que nos visées sont plus hautes, notre idéal plus grand. Sachons forcer l'estime et la considération, et les difficultés accumulées sur notre route tomberont d'elles-mêmes.

A l'œuvre et haut les cœurs !

(Tiré de *L'Ami des Instituteurs.*)

Ed. B.

« ALORS UN PETIT PRINCE VINT... » (*Retardé*)

Nous nous faisons un plaisir de signaler la réussite complète d'une pièce en 4 actes et un prologue jouée cet hiver au Théâtre municipal de Lausanne, au profit de la Paternelle (Société mutuelle d'assurance pour les orphelins) et dont l'auteur est notre collègue Georges Molles.

Cette pièce, sorte de légende intitulée *Alors un petit prince vint*, reçut un accueil enthousiaste de tous les spectateurs, petits et grands, et fut jouée cinq fois devant une salle comble. On peut féliciter sans réserve notre collègue lausannois, bien connu du reste dans nos sections, où il est souvent appelé à mettre ses talents au service du corps enseignant.

RÉCITS POUR LES JEUNES

La Section vaudoise des Maîtres abstinents met *gratuitement* à la disposition des membres de la S. P. V. quelques centaines de récits pour les jeunes : E. Balzi : *Centre-avant* et M. Gagnebin : *L'auberge de la Pomme de pin*. Les collègues désireux de constituer une petite collection de ces récits pour des lectures en classe (1 brochure par élève ou 1 pour 2 élèves) s'adresseront à M. Edouard Cache-maille, instituteur à Valeyres-sous-Rances, qui les servira jusqu'à épuisement du stock. Ces récits plaisent beaucoup aux enfants qui sont enchantés de lire occasionnellement ailleurs que dans leur livre de lecture. Pour les maîtres, c'est une agréable leçon d'antialcoolisme toute trouvée.

TOUJOURS LA RÉDACTION

Vous est-il arrivé, chers collègues, de vous entendre dire par le ou les experts qui ont lu et apprécié les épreuves de rédaction de votre

classe : « Il n'y a rien de transcendant ! » — Qu'est-ce à dire ? — Lorsque vous examinez les notes assignées, vous constatez quelques 9, beaucoup de 8 et de 7, un ou deux 6, ce qui n'est certes pas si mal et bien capable de vous réjouir.

Peut-être même vous a-t-on dit : « Ces travaux manquent d'intérêt ; on eût voulu pouvoir y découvrir la personnalité de l'enfant, de l'originalité même... ».

Ces réflexions vous ont peiné. Vous avez pensé : « La rédaction est, comme on le prétend, le sommet de la vie scolaire. De tous les devoirs auxquels sont astreints nos écoliers, c'est le plus complexe. On y poursuit à la fois l'étude du style et du fond, ce qui n'est pas une petite affaire. Quand un élève sort de l'école sachant rédiger correctement, sans faute d'orthographe ou de syntaxe, des idées peut-être banales, c'est déjà un beau résultat dont le maître a le droit de se déclarer satisfait.

Quand, de surplus, le travail est bien présenté, propre et sans erreur de ponctuation, c'est encore mieux. Et lorsque, par surcroît, l'élève a exprimé, de la manière dont nous parlons, des idées originales, alors c'est parfait. Le maître éprouve une joie sans limites. Malheureusement si, par un entraînement scolaire bien conduit, le style devient plus aisé, des idées *originales*, c'est plus difficile à obtenir et tout le monde n'en a pas.

Chers collègues, vous aurez raison de penser cela. MM. les experts ne se rendent pas compte de la difficulté de la tâche. Ed. B.

ÉCOLES NORMALES REMISE DES BREVETS

Elle eut lieu à l'École normale, le samedi 1^{er} avril.

Des discours qu'y prononcèrent MM. Perret et Chevallaz, nous croyons utile d'extraire quelques passages, susceptibles d'intéresser tout particulièrement nos membres.

Concernant l'école vaudoise, qui nous tient à cœur, M. le chef du Département s'exprime comme suit :

« L'école est le centre spirituel du pays ; avec ses qualités et ses défauts, elle est toujours et partout l'image la plus vivante de la nation qui lui confie ses enfants. Comme toute institution humaine, elle réclame pour s'adapter aux besoins changeants qui la sollicitent pour se maintenir à la hauteur de sa mission, des soins vigilants, une volonté constamment tendue vers le bien et le mieux. »

S'adressant aux nouveaux instituteurs et institutrices, il poursuit :

« Notre école primaire a toujours su conserver la confiance générale. Vous bénéficierez largement de cette confiance si, malgré vos erreurs presque inévitables de débutant, on vous voit aborder votre travail avec l'évident désir de bien faire. Ainsi, grâce à vous, l'école vaudoise, entourée de respect et d'amitié, restera ce qu'elle a

toujours été : *l'école d'un peuple instruit, d'un peuple libre, maître de ses destinées* ».

Au sujet des examens à l'Ecole normale, M. le directeur déclare :
 « Il serait certes facile de « faire échouer » les élèves ; le programme étant encyclopédique et les horaires chargés, il est impossible à aucun d'eux de se préparer à fond pour toutes les branches ; si les exigences étaient telles qu'elles ne permettent de continuer leurs études qu'aux esprits universellement doués d'une rare faculté de travail, il y aurait une hécatombe d'élèves. Mais le problème est-il ainsi posé sur son véritable terrain ? La vocation d'instituteur exige des qualités importantes et qui rendent vaine même une intelligence exceptionnelle, à savoir le travail persévérant, une conscience délicate et un cœur qui se donne.

» Les critiques, certes, abondent. L'école, dans le domaine des examens d'admission, s'efforce d'agir au mieux et de procéder à son recrutement avec toute l'impartialité désirable. »

A nos nouveaux collègues, dont les noms suivent, nous adressons nos sincères félicitations et nos vœux de pouvoir bientôt les recevoir dans notre chère S. P. V. Ed. B.

A. *Enseignement primaire* : MM. Addor, Pierre ; Badoux, Pierre ; Baud, Louis ; Buttex, Léon ; Chollet, Pierre ; Crousaz, Patrice ; Dépraz, Georges ; Desponds, Roger ; Henchoz, Jacques ; Henry, Charles ; Husson, Daniel ; Ischi, Roger ; Jaccard, Robert ; Matthey, Charles ; Mingard, René ; Parriaux, André ; Regamey, Jean-Pierre ; Ronget, Daniel ; Roulin, Roland.

Mlles Baudraz, Rosie ; Borle, Denise ; Breitenstein, Yvette ; Burnand, Madeleine ; Byrde, Liliane ; Chappuis, Claire ; Corbaz, Henriette ; Cossy, Blanche ; Crausaz, Madeleine ; Delapraz, Yvonne ; Deluche, Rolande ; Doleyres, Germaine ; Favre, Anita ; Gaillard, Madeleine ; Golaz, Madeleine ; Goetschmann, Jeanne ; Goumaz, Marguerite ; Jaquier, Nelly ; Lassueur, Nelly ; Long, Louisa ; Matile, Gabrielle ; Monnet, Ruth ; Noverraz, Andrée ; Petit-pierre, Jeanne ; Poget, Marguerite ; Richard, Jacqueline ; Rogivue, Cosette ; Rouge, Yvonne ; Saugy, Yvonne.

B. *Enseignement aux écoles enfantines* : Mlles Belet, Violette ; Cardinaux, Marie-Louise ; Cogniasse, Hélène ; Dovat, Lily ; Jallut, Geneviève ; Monnet, Jeanne ; Perroud, Olga ; Mme Porchet, Marcelle. Externe : Mlle Campiche, Clara.

Prix de fondation.

Les prix suivants sont décernés :

Prix S. P. V. (régularité et conduite) : Mlle Byrde, Liliane ; M. Baud, Louis. — *Prix de volonté* : Mlle Cossy Blanche. — *Prix L. Pelet (application)* : Mlle Rouge Yvonne. — *Prix F. Guex*,

(*pédagogie*) : Mlle Richard, Jacqueline. — *Prix L. Jayet (pédagogie pratique)* : M. Rochat, J.-Pierre. — *Prix C. C. Dénéreaz (chant)* : MM. Buttex, Léon ; Parriaux, André. — *Prix F. Meyer (mathématiques)* : M. Quiblier, André. — *Prix J. Mange (travaux à l'aiguille)* : Mlle Perroud, Olga (enf.). — *Prix de la Société des beaux-arts* : Mlles Byrde, Liliane ; Cardinaux, Marie-Louise (enf.) ; M. Desponds, Roger. — *Prix E. Hartmann (gymnastique)* : Mlle Rogivue, Cosette ; M. Rochat Jean-Pierre. — *Prix Mlle Grand* : Mlle Jallut, Geneviève. — *Prix Albert Fœtisch (violon)* : MM. Regamey, J.-Pierre ; Ronget Daniel. — *Prix Albert Fœtisch (harmonium)* : Mlles Byrde, Liliane ; Belet, Violette (enf.). — *Prix Eug. Frey (allemand)* : Mlle Noverraz, Andrée. — *Prix de travaux manuels* : MM. Geiser, Edouard ; Guignard, Roland (2G). — *Prix V. Hugo (français)* : Mlle Baudraz, Rosie ; M. Rochat, J.-Pierre. — *Prix Elisée Reclus (géographie)* : Mlle Delapraz, Yvonne ; MM. Husson, Daniel ; Matthey, Charles ; Rochat, J.-Pierre. — *Prix Jomini (sciences)* : M. Quiblier, André.

RAPPEL

Si un collègue désire encore se rendre à Zurich avec sa classe pour participer aux représentations du Théâtre scolaire — Exposition nationale — qu'il veuille bien s'adresser à M. Jeanrenaud, chemin de la Plaisante 3, à Lausanne, jusqu'au 30 avril, dernier délai.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Reprise du Cours d'éducation physique, par Mlle Hunziker — local de Villamont, Ecole supérieure — vendredi 28 avril, à 17 h. 30. Gymnastique filles, 13^e année.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION DU CANTON DE VAUD

Cette association tiendra sa séance ordinaire de printemps le samedi 6 mai prochain, à Lausanne, salle Tissot du Palais de Rumine, dès 14 h. 30.

L'ordre du jour paraîtra dans le prochain *Bulletin*.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

L'assemblée générale aura lieu le *samedi 29 avril prochain*, à 14 h. 15, au Collège classique, avenue de Béthusy, à Lausanne, et le comité y invite cordialement tous les collègues.

Deux sujets, qui sont toujours d'actualité, sont prévus à l'ordre du jour : un exposé de M. E. Pahud, professeur de dessin, « Essais de décoration d'objets simples » et une causerie de Mlle G. Savary, institutrice à Lausanne, « La lecture globale ».

Exposition habituelle de travaux d'élèves apportés par les collègues qui ont une activité manuelle dans leur classe.

« L'Artisan pratique », présentera une scie à découper électrique à ceux que cette petite machine intéresse.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

Rappelons l'assemblée générale, fixée au *mercredi 26 avril*, à 17 h., au local. A l'ordre du jour : « Examen du nouveau plan d'études de l'école primaire. »

Tous les rapports sont prêts. Espérons qu'une forte chambrée viendra sanctionner le long travail des rapporteurs. L. S.

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT GENEVOIS

La fête du « Livre d'or », pour écoliers abstinents aura lieu le jeudi 27 avril, à 14 h. 30, à la salle centrale, place de la Madeleine 10.

Au programme, deux films sont prévus : « Le Valais pittoresque » et « Pierrette », un beau film suisse qui raconte l'histoire d'une jeune fille vaudoise.

Cordiale invitation à tous les ayants droit qui recevront les feuilles pour l'entrée dans la salle.

SORTIES DE SCIENCES NATURELLES

Rappelons que cette série de trois excursions botaniques et zoologiques, sous la direction de notre collègue Simonet, débutera jeudi prochain, 27 avril, par une promenade dans les environs d'Onex. Rendez-vous dans cette dernière localité, à 14 h. 30.

U. I. P. G. — DAMES

COMMUNICATIONS

Que chacune veuille bien noter la nouvelle adresse de notre trésorière : Mlle J. Meyer, rue Liotard 17.

Les collègues de la campagne et de la ville qui ne se seraient pas encore acquittées de leur cotisation, sont priées de bien vouloir en envoyer le montant avant le 1^{er} mai (compte de chèques I 3114). Elles épargneront ainsi un travail ingrat à notre trésorière.

Des listes de souscriptions passent dans les bâtiments en faveur des « Vacances pour mères de famille ».

Toutes comprendront l'utilité de cette œuvre de solidarité féminine. Les sommes récoltées devront être envoyées au compte de chèques I 3114, en indiquant la destination du versement.

L'examen du « Plan d'études » reprendra après les vacances. Des réunions auront lieu chaque vendredi, à 16 h. 30, au Boulevard James Fazy. La première séance est fixée au vendredi 21 avril.

Les collègues qui se sont chargées d'examiner les programmes de géométrie, allemand, géographie, histoire, couture et dessin voudront bien s'y rencontrer. Mais que toutes celles qui ont des suggestions à présenter s'y rendent. C'est maintenant, alors que ces programmes sont en voie d'être remaniés, qu'il faut faire l'effort efficace ; lorsque le plan sera adopté par le Département, toutes les critiques seront stériles.

Votre comité vous demande encore de répondre aux deux questionnaires que vous avez reçus avant les vacances.

Nous espérons que toutes nos collègues auront eu le loisir de faire ce petit travail et que les réponses pleuvront chez notre présidente.

A. D.

A. G. M. E. P. — LE SPORT ET LA SANTÉ

L'Association genevoise des maîtres de gymnastique nous invite à assister à une séance qui aura lieu le mercredi 26 avril, à 20 h. 30, à son local (Ecole du Grütli). Nous y entendrons une causerie du D^r Nordmann, ancien chef du service gynécologique de la Maternité : *Le sport et la santé*. Puis le film « Jeunesse », de la Société fédérale de gymnastique, montrera des classes de pupilles au travail.

Ce programme ne peut manquer d'intéresser les collègues chargés de leçons de gymnastique et nous espérons qu'une assistance nombreuse récompensera, par sa présence, l'A. G. M. E. P. de ses efforts.

A. D.

NEUCHÂTEL RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 1938

Nous voulons nous borner à relever quelques statistiques et conclusions du rapport financier présenté par M. Julien Rochat, à l'Assemblée des délégués de la S. P. N., le 18 mars dernier.

Après avoir passé en revue les postes de sa comptabilité, le rapporteur constate ce qui suit, en ce qui concerne la Caisse d'entr'aide de notre association : « Au cours de ces seize années, 21 institutrices et 3 instituteurs ont bénéficié des indemnités de remplacement qui font suite aux prestations de la Caisse cantonale.

Il a été payé :

Institutrices :

2020	journées de remplacement	à 10 fr.	=	Fr. 20 200.—
83	»	»	=	» 747.—
Total	<u>2103</u>	»	»	<u>Fr. 20 947.—</u>

Instituteurs :

263	journées de remplacement	à 13 fr.	=	Fr. 3 419.—
5 1/2	»	»	=	» 66.—
Total	<u>268 1/2</u>	»	»	<u>Fr. 3 485.—</u>

En résumé, la Caisse d'entr'aide a payé pour 2371 1/3 journées de remplacement la somme brute de 24 432 fr. dont il faut déduire

la quote-part, remboursée par les malades, s'élevant à 7572 fr. 60. La charge nette de la Caisse se monte ainsi à 16 859 fr. 40 ; ce qui représente une dépense annuelle de 1053 fr. en moyenne.

D'autre part, les prêts consentis pendant la même période de seize ans se répartissent comme suit :

1	prêt	de	Fr.	3000.—	=	Fr.	3 000.—
1	»	»	»	1700.—	=	»	1 700.—
5	»	»	Fr.	1000.—	=	»	5 000.—
1	»	»	»	600.—	=	»	600.—
4	»	»	»	500.—	=	»	2 000.—
1	»	»	»	400.—	=	»	400.—
5	»	»	»	300.—	=	»	1 500.—
3	»	»	»	250.—	=	»	750.—
5	»	»	»	200.—	=	»	1 000.—
1	»	»	»	90.—	=	»	90.—

Total 27 prêts pour une somme de Fr. 16 040.—

Le solde de ces prêts dû au 31 décembre 1938 s'élève à 1602 fr. 35.

Depuis le 1^{er} juillet 1922, date de la création de la Caisse d'entr'aide, dont l'activité commença le 1^{er} janvier suivant, les membres ont payé :

5516	cotisations ordinaires à 5 fr.	Fr.	27 580.—
520	» extraordinaires à 10 fr.	»	5 200.—
430	» ordinaires à 2 fr.	»	860.—
813	» » à 1 fr.	»	813.—
<u>7279</u>	cotisations pour une somme totale de		<u>Fr.</u>	<u>34 453.—</u>

Aucune cotisation ne fut perçue pendant les années 1931, 1932 et 1933.

Le résultat de l'exercice 1938 peut être considéré comme satisfaisant, car nos deux caisses bouclent par un boni.

Il est vrai que nous n'avons enregistré aucun fait extraordinaire pouvant mettre nos finances en péril.

La Caisse d'entr'aide qui, sauf pour les prêts, avait chômé l'année dernière, a recommencé ses services en faveur de deux collègues dont la maladie continue en 1939.

Malgré le boni d'exercice, le Comité central a proposé à l'Assemblée des délégués le maintien du chiffre des cotisations pour 1939, ce qui a été accepté.

A ce sujet, le rapport nous dit : « La S. P. N. a besoin d'une réserve suffisante et la Caisse d'entr'aide bouclerait par un déficit si la cotisation de 1 fr. était supprimée. Un franc d'ailleurs, c'est peu de chose, si l'on songe aux services que rend cette institution.

Le rendement de nos capitaux diminue d'année en année, et cette carence d'intérêts doit être compensée par un apport annuel d'argent frais.

Il nous reste l'agréable devoir de remercier caissières et caissiers de sections dont la collaboration ponctuelle facilite grandement notre tâche. »

J.-Ed. M.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LE DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

IX.

Nous avons montré un peu de scepticisme en faisant une discrète allusion aux excellents esprits qui se proposent partout de redresser les erreurs de langage et de s'insurger contre les néologismes. En se tenant collé au *Dictionnaire de l'Académie française*, autorité que certes on ne songe pas à contester, voici une constatation qui va surprendre. Récemment, l'auteur de ces lignes lisait dans un journal français : « On dit, sans faire de liaison, *les héros*, mais en faisant la liaison, *les héroïnes*. Pourquoi ? Dans les deux cas, l'initiale est la même au singulier : *le héros, l'héroïne*. Nous répondons, sans beaucoup d'imagination : guidé par le goût de l'euphonie et surtout par l'impérieux désir d'éviter une burlesque amphibologie. Ce n'est que dans les opérettes que l'oreille supporte et même demande : un peuple de... zéros. Ceux qui ont entendu le *Chalet*, d'Adolphe Adam, se souviennent du couplet du sergent Max, de retour dans ses vallons d'Helvétie.

L'autre jour, les journaux d'une ville suisse réputée pour le souci qu'elle prend aux choses de la langue française — pardon, toutes ont le même scrupule — reproduisaient un communiqué officiel relatif à une rue qui prenait un nouveau nom : « Nous rappelons, crut devoir insister l'un d'entre eux, que le *débaptiser* n'est pas français ». En voilà une bien bonne !

Débaptiser, lisons-nous dans le *Dictionnaire général de la langue française* (Hatzfeld, Darmesteter et Thomas) signifie dépouiller quelqu'un de son nom de baptême pour lui en donner un autre, et par extension enlever le nom d'une voie publique pour l'appeler autrement. A ceux qui n'aiment pas beaucoup les chercheurs et les traitent volontiers de pédants, disons que la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie française* a bel et bien non seulement le mot, mais l'exemple *débaptiser une rue*.

Le mot est de la langue classique du XVII^e siècle. Molière l'a employé. Que veut-on de plus ?

Plus haut, nous disions que l'Académie n'accueillait pas avec empressement tous les néologismes. Aujourd'hui, elle fait les honneurs à une centaine de mots en H qui sont pour nous de vieilles connaissances. Ce n'est qu'en 1937 que l'adjectif *hexagonal*, reçoit ses lettres patentes. De même *humour, hygiéniquement, hygiéniste, hypnotiser*, etc. Il faut du reste retenir qu'entre 1877 et 1937, les mots admis en dernier lieu ont été avantagés sur ceux qu'à chaque séance la docte compagnie inscrivait depuis cinquante ans, par séries lentes.

Il serait plus raisonnable de publier les nouvelles éditions par fascicules.

Voici quelque chose d'autre : les mots supprimés, c'est-à-dire qui ont paru hors d'usage... en France ; et ce n'est pas bien sûr. Vous savez le rôle joué par ce pays dans notre histoire ; il nous apporta la constitution de la République helvétique encore que celle-ci n'ait pas laissé un lumineux souvenir. Plus d'une fois, nous avons remarqué dans les journaux, dans les discours de nos honorables voisins, la persistance de cette expression. On semblait y mettre une certaine coquetterie et il est infiniment probable que l'emploi du mot persistera. Il persiste bel et bien dans les journaux français de 1939. Cependant, Confédération suisse étant la formule officielle, il a paru bon d'en tenir largement compte et impitoyablement les Immortels ont biffé l'adjectif *helvétique* dans leur édition de 1935. Les Grecs, eux aussi, seront fâcheusement impressionnés par la disparition de l'adjectif hellénique.

Parmi les mots en *in* qui n'entrent qu'en 1935 au *Dictionnaire de l'Académie*, notons *illusionniste*, *illustrateur*, *impresario*, *impressionnant*, *inapte*, *indésirable* (adj.), *individualisme*, *individualiste*, *intellectuellement*, etc. Il y en a environ 250, et bien davantage si l'on compte ceux qui n'ont pas encore trouvé grâce, sans être aucunement des barbarismes ou des solécismes. Notez que, d'autre part, il est procédé à des retranchements que l'on a peine à comprendre : *illusoirement*, *inconstitutionnalité*, *inculture*, *inhospitalité*, *irrésolument*... M. Abel Hermant, le censeur hebdomadaire du *Temps*, n'a pas l'air de priser toutes ces suppressions. Dans ses *Confidences d'une biche*, il écrit : ...une de ces demeures où l'on marchait sur l'histoire « (et je pensais *irrévèrement* qu'il aurait pu dire qu'on y couchait). »

L'élément personnel jouera toujours un rôle dans la formation des mots, mais on aurait tort de lui endosser la responsabilité des déformations, ...qui ne sont pas toutes des déformations, mais tout simplement des acquisitions définitives, ...pour un temps plus ou moins prolongé.

Nous y reviendrons.

L. MOGEON.

PIERRE DE COUBERTIN, PÉDAGOGUE

En même temps que P. de Coubertin créait de toutes pièces cette prodigieuse réalisation que sont les Jeux olympiques, une autre œuvre de prédilection, une autre passion ont tenu autant et plus de place encore dans sa vie : c'est la pédagogie et la réforme de l'enseignement moderne... Il a publié, en plusieurs langues, plus de 60 000 pages sur l'enseignement. Il a défini la nécessité de réformer l'enseignement et la réforme elle-même dans les phrases suivantes :

« Les maux dont souffre l'Europe proviennent de l'état de faillite dans lequel s'enfonce la pédagogie occidentale. Conçus en un temps où les connaissances scientifiques étaient limitées et les rapports internationaux restreints, nos systèmes d'instruction n'ont plus la capacité suffisante pour contenir ce qu'il faudrait savoir aujourd'hui. L'apprendre par les vieilles méthodes est impossible... Quand on n'a pas le loisir d'explorer une région le pic à la main, en gravissant lentement ses sommets, on la survole. *L'enseignement, désormais, doit devenir une aviation au lieu d'être un alpinisme* ; et c'est au métier d'aviateur intellectuel qu'il convient de dresser l'élève. »

Voici, en 9 points, sa *Charte de l'enseignement nouveau* :

1° Dans l'état actuel du monde — l'Europe en particulier — aucune réforme d'ordre politique, économique ou social ne pourra être féconde sans *une réforme préalable de la pédagogie* ;

2° *Une base de culture générale* doit être recherchée dont le principe initial soit accessible à tous et dont l'application soit pourtant susceptible d'un développement indéfini ;

3° *La notion de la connaissance doit être distinguée de la connaissance elle-même*, cette dernière pouvant être en quelque sorte inventoriée (c'est-à-dire définie et cadastrée) sans qu'on en pénètre la substance.

4° Il est nécessaire *de combattre toute spécialisation prématurée*, ainsi que tout enseignement spécialisé qui tendrait à s'isoler dans son autonomie sans tenir compte de ses rapports avec la culture générale ;

5° On doit viser à substituer *au sentiment de vanité satisfaite qu'engendre le demi-savoir celui de l'ignorance humaine*, l'instruction donnée pendant l'enfance et l'adolescence ne devant plus être considérée par personne comme suffisante à assurer la formation intellectuelle de l'individu ;

6° Il faut s'efforcer d'instaurer dans l'esprit du maître comme dans celui du disciple la tendance à *considérer d'abord les ensembles et les lointains au lieu de commencer par étudier le détail proche et local* ;

7° L'histoire d'une nation et celle d'une période ne peuvent être utilement enseignées que si elles ont été préalablement *situées dans le tableau des siècles historiques* ;

8° Aucune période d'histoire nationale ne doit être étudiée *sans référence continue aux événements concomitants* de l'histoire universelle ;

9° Il est désirable d'écarter de l'enseignement les faits d'armes et les traités ou conventions qui n'ont pas eu de conséquences profondes et durables, ainsi que les chronologies systématiques et les récits anecdotiques sans portée.

(D'après l'*Illustration*, 11 septembre 1937.)

Le programme de P. de Coubertin paraît nébuleux en regard des précisions et du b-a ba que nécessite l'enseignement primaire. Toutefois quelques-unes de ses conclusions nous montrent bien la tendance de son esprit vers les solutions internationales. Il est ainsi dans la ligne cherchée par la F. I. A. I. et toutes les associations qui, tout en cultivant l'amour du pays, veulent voir des frères plus loin que la frontière.

L. Cz.

L'ÉCOLE ET LA NATURE **LES HANNETONS** (Suite)

Cycle prédominant. — Ainsi donc, il faut au hanneton trois années pour accomplir un *cycle vital* complet et passer de l'œuf à l'état parfait. Beaucoup d'autres insectes appartenant à des groupes divers, mettent également plusieurs années pour se développer ; c'est le cas des *capricornes*, dont les larves vivent au cœur des chênes, des *lucanes* ou *cerfs-volants*, des *taupins*, de certaines *libellules*, des *cigales*, etc. Mais, alors que chez ces différentes espèces, on trouve en tout temps des larves d'âges divers et qu'on assiste chaque année à des éclosions en nombre à peu près égal, il est remarquable de constater que, chez le hanneton, on observe périodiquement des *éclosions massives* et qu'entre deux *années de vol*, on ne voit que de rares insectes parfaits. Pourquoi ce *cycle prédominant* et la suppression des deux autres ? La réponse n'est pas facile et des auteurs modernes dont le nom fait autorité en matière d'entomologie agricole ¹ déclarent même qu'il n'est pas possible, actuellement, de donner à ce fait une explication absolue. Il semble établi que deux générations ne peuvent pas coexister dans une région donnée. Il y a incompatibilité dans le développement simultané de vers blancs d'âges différents, probablement parce que les plus âgés utilisent à leur profit toute la nourriture disponible et empêchent, de cette façon, les plus jeunes de prendre pied.

Régimes. — Voici maintenant un autre fait des plus curieux. Dans une région donnée, en Suisse, par exemple, *le retour périodique des vols n'a pas lieu partout la même année.*

Ainsi, pour la majeure partie de notre pays (Genève, Vaud sauf la vallée du Rhône, Fribourg, Neuchâtel, Berne sauf Porrentruy et une partie du Hasli, la vallée de la Reuss, le cours inférieur de la Limmat, de l'Aar, Schaffhouse, les bords du lac de Zurich, sauf les environs de la ville, la vallée du Rhin, du lac de Constance à Reichenau, la Léventine) les *années à hannetons* sont celles dont le millésime divisé par 3, donne 1 comme reste (1936, 1939, 1942, etc.) et cela, depuis l'année 1693, époque à laquelle remontent les premières

¹ *Balachoswky et Mesnil* : Les Insectes nuisibles aux plantes cultivées.

observations. On dit que cette partie de la Suisse est soumise au « régime bernois ».

Par contre, la région de Bâle, celle de Porrentruy et, d'autre part, la vallée du Rhône, jusqu'à la Veveyse, Obwald et Nidwald ainsi qu'une partie du Tessin : région de Lugano, voient apparaître les hannetons les années dont le millésime est exactement divisible par 3 (1935, 1938, 1941, etc.) et cela depuis 1776. C'est le « régime bâlois ».

Enfin, le « régime uranien » s'applique à une vaste région ayant Olten pour centre et comprenant une partie des cantons de Berne, Soleure, Bâle, Argovie et Lucerne, d'autre part, à certains districts de Zurich, Thurgovie, St-Gall et Appenzell, à Uri et Schwytz, ainsi qu'à la vallée supérieure du Rhin et du Tessin. Là, les hannetons se montrent, depuis 1664, les années dont le millésime divisé par 3 donne 2 comme reste : 1937, 1940, 1943, etc.

Partant de ces données, on peut établir une carte de la Suisse qui présente un aspect curieux et l'on se trouve en face d'un autre problème.

Pourquoi les années de vol ne se produisent-elles pas partout en même temps ? A quoi attribuer ce glissement ? L'explication n'est pas non plus aisée. Les conditions climatériques ont pu, à l'origine, favoriser ici le développement d'une génération, là, celui d'une autre ; il est possible que des essaims de hannetons aient été poussés d'une région dans une autre par de forts vents ou se soient déplacés à la suite du manque de nourriture. D'autres facteurs encore ont pu intervenir, mais un fait est certain, c'est que les zones correspondant aux trois régimes sont assez nettement délimitées et qu'il est rare de voir une autre génération prendre pied dans un territoire déterminé.

Notons encore à ce propos que certaines vallées des Grisons (Basse-Engadine, Rhin postérieur) connaissent le cycle de 4 ans avec, de nouveau, divers « régimes ».

Ennemis naturels. — Le hanneton a de nombreux ennemis naturels : à l'état de ver-blanc, il est pourchassé, sous terre, par la taupe. Certains oiseaux : corneilles, étourneaux, merles, savent extraire les larves de la couche superficielle du sol et un ornithologiste genevois, Boubier, a observé un couple de merles qui capturait en moyenne 5 vers-blancs par quart d'heure, dans une petite pelouse de 100 m². Ce manège ayant duré plus de 2 mois, le nombre total des larves détruite, à ce rythme, aurait été de 20 000 ! Même en admettant que ce nombre soit trop élevé, il est certain que l'utilité du merle, à ce point de vue, est indiscutable. Les labours, en mettant à nu les larves, rendent plus effective l'action des oiseaux.

A l'état d'insecte parfait, les hannetons servent encore de proie aux taupes (avant la sortie de terre), aux musaraignes, aux hérissons, aux oiseaux de basse-cour (sur le sol), enfin aux chauves-souris et à de nombreux oiseaux : mésanges, pinsons, pies-grièches, corneilles, buses, chouettes, chats-huants (pendant le vol).

Si l'on ajoute à cela l'action des retours de froid, tout au moins sur l'insecte parfait, car le ver-blanc échappe facilement à ce danger en descendant dans la terre, celle de divers parasites : bactéries de la *graphitose*, de la *septicémie*, cryptogames (*Isaria densa*), mouches *entomophages*, on constate que le hanneton connaît, lui aussi, la lutte pour la vie. Toutefois, étant donné sa grande fécondité, l'existence de sa race ne semble, malheureusement pour nous, guère en danger !

Procédés de destruction. — Et cependant, l'homme lui a déclaré une guerre sans merci. Le moyen de destruction le plus naturel, le plus commode et aussi le plus efficace est, sans contredit le *hannetonage* ou récolte des insectes parfaits qui, pour donner le rendement maximum, devrait être pratiqué jusqu'en juillet, au lieu d'être interrompu déjà au début de juin comme cela arrive souvent.

D'autre part, on s'est ingénié à trouver des moyens d'agir sur les vers-blancs, ce qui est plus difficile. La seule méthode capable de donner des résultats positifs est l'*injection de sulfure de carbone* dans les sols infestés. Et, chose intéressante à noter, non seulement on arrive, par ce système, à détruire un nombre élevé de larves de hannetons et d'autres insectes, mais la présence du sulfure de carbone dans la terre exerce une action fertilisante en favorisant indirectement le développement des bactéries nitrifiantes.

L'opération s'effectue au moyen d'un *pal injecteur* (sorte de grande seringue), à la dose de 40 à 50 gr. de sulfure par m², répartis en 6 ou 8 points différents.

Quant aux essais tentés pour détruire les vers-blancs en provoquant parmi eux des *maladies bactériennes* ou *cryptogamiques*, ils n'ont pas abouti, jusqu'à ce jour, à des résultats concluants.

Souhaitons que les procédés modernes de la *guerre biologique* permettent d'opposer un jour au hanneton ou à sa larve un parasite analogue au petit hyménoptère que l'on a lancé contre le *pucceron lanigère* ou à la coccinelle que l'on a chargée de l'extermination de la *cochenille des orangers*.

Et maintenant, pour terminer, un petit calcul qui montrera la nécessité d'une lutte sans merci.

La région du canton de Zurich comprise dans le « régime » bernois possède environ 70 000 ha. de terres cultivées. En admettant qu'il sorte seulement un hanneton par m² (il en sort parfois 10 et même 35 !), cela ferait... 700 millions de hannetons. Or, en 1909, année où la

récolte fut particulièrement poussée, on recueillit 742 714 litres d'insectes, soit environ 371 millions, c'est-à-dire un peu plus de la moitié du nombre total supposé, qui fut certainement beaucoup plus élevé. Et, sur le nombre des hannetons récoltés, la moitié était composée de mâles et il y avait sans aucun doute beaucoup de femelles ayant déjà déposé leur ponte, au moins en partie !

Nous avons donc le devoir d'encourager les enfants à participer énergiquement à la lutte, pour le plus grand bien de nos campagnes.

Profitons de l'occasion pour leur donner une connaissance plus complète de cet insecte et de sa biologie. L'excellent tableau établi par *M. Decoppet* se trouve dans la plupart des bâtiments scolaires ; c'est le moment de le sortir du musée ! Signalons aux collègues la belle monographie du même auteur¹, d'où nous avons extrait la plus grande partie de ces renseignements et qui permettra, à ceux qui le désirent, d'approfondir davantage ce sujet si important.

J. SIMONET.

¹ *Le hanneton* (Biologie, apparition, destruction. Un siècle de lutte organisée dans le canton de Zurich. Expériences récentes).

RÉCITATION

LES ARBRES

(*Les Sons.*)

Chaque arbre a dans le vent sa voix, humble ou hautaine,
Comme l'eau différente est diverse aux fontaines.
Ecoute-les. Chaque arbre a sa voix dans le vent.
Le tronc muet confie au feuillage vivant
Le secret souterrain de ses sourdes racines.
La forêt tout entière est une voix divine ;
Ecoute-la. Le chêne gronde et le bouleau
Chuchote, puis se tait, quand le hêtre plus haut,
Murmure ; l'orme gémit ; le frisson du saule,
Incertain et léger, est presque une parole,
Et fort d'un âpre bruit et d'un souffle marin,
Mystérieusement se lamente le pin...

HENRY DE RÉGNIER, *Le sang de Marsyas.*

Mercurie de France, éditeur.

LA POËLE A FRIRE

*La poêle à frire
avec son grand rond
a l'air de rire,
de rire aux éclats d'un air fanfaron
autour des beignets de pommes de terre
qu'elle avale la première.*

CLAUDE JONQUIÈRE.

PRINTEMPS

Matins de printemps, leur candeur ! — Autrefois, quand j'étais enfant, j'ai tant caressé la fraîcheur de l'aube sur mes rideaux blancs.

La porte s'ouvre. O le bruit frais des pas de maman, les pieds nus, quand tout aurore je m'offrais à ses baisers frais et menus.

PAUL FORT, *L'aventure éternelle.*

LES LIVRES LES HUMANITÉS ET LA PERSONNE

Esquisse d'une philosophie de l'enseignement humaniste. ¹

Les suggestions pour la réforme ou la transformation de l'école surgissent de toutes parts. Comment choisir entre tant de points de vue souvent contradictoires ? Ce choix ne peut être opéré qu'en fonction d'une philosophie de l'éducation. L'école de culture, et notamment l'école secondaire, doit prendre une conscience plus aiguë de sa raison d'être et de sa tâche. C'est à quoi l'auteur voudrait l'inciter et l'aider.

Définissant les humanités comme une institution propre à introduire l'enfant dans la communion des hommes, il recherche, dans une première partie, comment cette notion d'humanités s'est vidée de son sens essentiel, au point de ne plus désigner que le programme d'une des sections de l'enseignement secondaire. Dans une deuxième partie, intitulée *Opération et fin des humanités*, il discute ensuite et décrit les deux moments de cette opération : présentation à l'enfant des valeurs humaines les plus diverses, et culture en l'enfant des attitudes et des pouvoirs qui proprement font l'homme.

Passant alors en revue, dans une troisième partie, les disciplines de l'enseignement humaniste, il montre que le programme actuel de notre école secondaire constitue un instrument de culture parfaitement utilisable, à la condition qu'aucune de ses branches ne soit prise comme fin en soi.

Persuadé d'ailleurs que le rendement de l'institution scolaire ne dépend pas tant du programme que de l'atmosphère de la classe, l'auteur signale, dans une dernière partie, un certain nombre de points sur lesquels il lui paraît urgent que l'école de culture reprenne conscience de ce que promet ce mot d'humanités. Il y aborde, entre autres, le problème de l'allégement des programmes, celui de la sélection, et celui du recrutement des maîtres. Il évoque ainsi une école qui mérite pleinement le nom d'école d'humanités et aide efficacement l'adolescent à devenir une personne. LOUIS MEYLAN.

¹ 1 vol. in-8°, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1939. (Collection d'actualités pédagogiques.)

ATLAS D'ENTOMOLOGIE

La collection, complète en six Atlas, permet l'étude de tous les ordres d'insectes, des Myriapodes, des Arachnides.

Ces atlas sont particulièrement recommandés aux élèves, aux collectionneurs, aux amateurs et aux excursionnistes. Près de 1200 figures en couleurs reproduisent les principales espèces et permettent de déterminer et classer rapidement les insectes recueillis ou étudiés.

ATLAS DES PAPILLONS ET DES CHENILLES

Cet atlas, complet en deux tomes, comprend 25 planches et 330 figures en couleurs. Un texte explicatif décrit chaque espèce et donne des conseils généraux sur la chasse, la préparation et la conservation des Lépidoptères.

Tome I (130 figures en couleurs et texte explicatif) Fr. 2.20
Tome II (200 figures en couleurs et texte explicatif) » 2.20

ATLAS DES COLÉOPTÈRES

Cet atlas, complet en deux tomes, comprend 24 planches avec 449 figures en couleurs. Un texte explicatif passe en revue les principales familles et donne des conseils généraux sur la chasse, la préparation et la conservation des Coléoptères. Une table donne les noms latins et français de tous les Coléoptères reproduits.

Tome I (232 figures en couleurs et texte explicatif) Fr. 2.20
Tome II (217 figures en couleurs et texte explicatif) » 2.20

ATLAS DES DIVERS ORDRES D'INSECTES

sauf COLÉOPTÈRES et LÉPIDOPTÈRES

MYRIAPODES, ARACHNIDES

Cet atlas est complet en deux tomes et comprend 24 planches avec 411 figures en couleurs et en noir. Un texte explicatif donne de nombreux renseignements biologiques sur les insectes figurés.

Tome I. Hémiptères, Névroptères, Diptères (212 figures en couleurs et en noir) Fr. 2.20
Tome II. Orthoptères, Hyménoptères, Arachnides, Myriapodes (199 figures en couleurs et en noir) » 2.20

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

**L'ÉCOLE
LEMANIA**

PREVOIT tous les cas **LAUSANNE** **PRÉPARE**
à tous les examens

**Winterthur
Vie**

« Winterthur » Société d'Assurance sur la Vie

Empaillage de tous les animaux pour écoles

Fabrication de **Fourrures**
Chamoisage de peaux

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15



COLLÈGE PIERRE VIRET

9, Chemin des Cèdres (Chauderon) — LAUSANNE

organise dès le 1er mai un cours préparatoire à l'examen d'entrée 1940 aux **Ecoles normales vaudoises**

Demandez renseignements et références.

Past. Paul Cardinaux, directeur.

Tél. 3.35.99 ou 2.25.99